



CCS 

Photo © Fotolia // Création graphique OTCHOZ - graphiste et webdesigner Lorient

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Onzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018





# Sommaire



<b>1. Introduction</b> .....	3
<b>2. Les activités du CC Sud au cours de l'exercice 2017-2018</b> .....	5
Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice .....	6
2.1 La mise en oeuvre de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets .....	6
2.2 Les plans de gestion à long terme .....	6
2.3 Accompagnement de l'Actualité Communautaire .....	7
2.4 Améliorer la connaissance et la gestion à court terme .....	7
2.5 Défense de la pêche artisanale.....	8
2.6 Consolider le fonctionnement du CC Sud .....	8
Points divers .....	10
Relations institutionnelles .....	11
Collaboration avec la Commission Européenne .....	11
Collaboration avec les scientifiques.....	11
Collaboration avec les Etats Membres.....	11
Collaboration avec le Parlement Européen .....	11
Collaboration avec les autres CC en Europe.....	11
<b>3. Organisation du CC Sud</b> .....	13
Organigramme.....	14
Participation des membres aux réunions .....	15
<b>4. Le budget du CC Sud</b> .....	17
Vue générale.....	18
Comptes détaillés.....	18
<b>5. Annexes (exercice 2017-2018)</b> .....	21
La liste des membres.....	22
Les réunions du CC SUD .....	26
La représentation du CC Sud dans les réunions extérieures .....	27
Remerciements.....	28



1

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Onzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Introduction



# 1. Introduction

Le Conseil Consultatif Régional des eaux occidentales australes (CCR.S, S pour Sud) a été créé en Avril 2007 en conformité avec la décision du Conseil l'Union Européenne de 2004 de création des dits Conseils Consultatifs Régionaux dans le secteur de la pêche. La création de ces conseils est l'un des piliers de la réforme de la politique commune de la pêche de 2002.

« Ils ont été créés pour permettre à la politique commune de la pêche de bénéficier du savoir et de l'expérience des pêcheurs et d'autres parties prenantes et de prendre en considération les différentes situations existantes dans les eaux communautaires<sup>1</sup>. » Mais le CC Sud a toujours indiqué sa volonté d'aller plus loin et de ne pas être cantonné à un simple rôle de pourvoyeur d'avis à la Commission Européenne.

Avec la nouvelle Politique Commune de la Pêche adoptée fin 2013, le rôle de ces structures consultatives s'est vu renforcé. S'ils devront poursuivre leur évolution, comme en atteste leur changement de nom, les attentes vis à vis des CC sont toujours plus grandes, du fait notamment de la régionalisation. Dans le même temps, les espoirs qu'il suscite se traduisent aussi par une implication toujours accrue de la part des parties prenantes, ainsi qu'en témoigne la très forte participation aux réunions organisées par le CC Sud.

Lors de sa 11<sup>ème</sup> année d'exercice, le CC Sud aura contribué aux grands processus décisionnels, tout en résolvant l'ensemble de ses fragilités ponctuelles, ce qui ne doit pas être occulté. Le retour des ONGs est un point très satisfaisant pour le secrétariat et les membres du CC Sud, ce problème structurel ayant très largement mobilisé le Secrétariat, tout autant qu'il aura pour partie impacté la crédibilité du CC Sud.

Le Secrétariat estime que des marges de progrès peuvent encore être trouvées, afin de favoriser l'efficacité et la plus value du CC Sud. Il est notamment espéré que le renforcement des moyens humains au sein du secrétariat sur le volet technique permettra des échanges plus réguliers avec la Commission, et ainsi de favoriser l'efficacité des travaux menés.

<sup>1</sup> Réexamen du fonctionnement des conseils consultatifs régionaux. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen (COM(2008)364).



Photo © Fotolia



2

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Onzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Les activités du CC Sud

au cours de l'exercice 2017 - 2018



## 2. Les activités du CC Sud au cours de l'exercice 2017 - 2018

### Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice

#### 2.1- La mise en oeuvre de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets

Ce sujet a été traité par le CC Sud de manière importante au cours du précédent exercice, grâce à divers vecteurs (Groupes de travail VIII – IX et Pélagique). Le CC Sud a de plus participé à chaque fois que cela a été possible aux réunions organisées par le Groupe d'Etats Membres auxquelles il était invité.

De manière rétrospective, le CC Sud a contribué à l'exercice de reporting annuel réalisé par la DG Mare, en ce qui concerne le déploiement de l'Obligation de Débarquement.

Pour ce qui concerne la préparation du « plan rejets 2018 », le CC Sud a tenté de créer une voie médiane à son application (Avis 114). En cherchant avant toute chose à rendre réellement opérationnelle l'obligation de débarquement, en créant les conditions pour l'expérimentation, sous un angle pragmatique.

#### 2.2- Les plans de gestion à long terme

Dans l'attente de la transmission du projet de plan de gestion des eaux occidentales de la Commission européenne, les réflexions sur ce sujet ont été interrompues.

Le CC Sud a travaillé sur des approches pluriannuelles de gestion, sous l'angle monospécifique. La gestion pluriannuelle de la sardine ibérique a été travaillée lors du groupe Ad-Hoc concerné.

Cette mesure étant une des solutions perçues afin d'améliorer la gestion de ce stock en mauvais état biologique.

Des travaux ont également été réalisés au sein du Groupe de Travail Espèces Pélagiques et ICCAT, afin de proposer une gestion pluriannuelle des stocks de thon blanc, limitant notamment à 20% les fluctuations interannuelles du TAC.



## 2.3- Accompagnement de l'Actualité Communautaire

### ↳ Evaluation et modification du Règlement Contrôle

Les réflexions au sein du CC Sud concernant l'évolution du Règlement Contrôle sont pour le moment dans l'attente de la proposition de la Commission. Le CC Sud a convenu de poursuivre ses analyses une fois que la Commission aura fait part de sa position et de la méthodologie à suivre.

Le CC Sud suit de près ce sujet et a ainsi participé à la réunion organisée par la Commission à la mi-novembre. Dans la mesure où la contribution adressée dans le cadre de l'évaluation répondait à la sollicitation de la DG Mare de la fin d'année, il n'a pas été jugé nécessaire d'adopter une nouvelle position.

### ↳ Impacts anthropiques liés aux pêcheries d'anguilles

Le CC Sud a émis un avis (Avis 116) en réponse à la requête adressée par Mr Aguiar Machado (DG MARE) dans le contexte de la consultation communautaire au CIEM sur l'état des stocks d'anguille. Ce document fournit des éléments de positionnement par rapport au cadre de gestion actuel.

Les recommandations suggèrent la poursuite des échanges avec les différents acteurs impliqués visant à améliorer les connaissances et le cadre de gestion de façon équitables et viables. Le CC Sud recommande également de ne pas prendre de mesures de gestion supplémentaires à l'égard des professionnels, tant qu'un bilan exhaustif des plans de gestion n'a pas été fait.



Photo © Fotolia





## 2.4- Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

En lien avec les mouvements de personnes au sein du secrétariat, le CC Sud n'a pas répondu à la traditionnelle consultation organisée par la Commission Européenne (« Policy Statement ») en ce qui concerne la fixation des possibilités de pêche.

Le CC Sud a néanmoins passé en revue les différents stocks de sa zone de compétence en émettant des recommandations au cas par cas (Avis 117). Il doit être noté que l'état des stocks du golfe de Gascogne est en amélioration, la pression de pêche moyenne est proche du niveau permettant une exploitation au niveau du rendement maximal durable et la biomasse a fortement augmenté depuis le début des années 2000.

Le CC Sud a également adopté un nouvel avis (113) à la suite de l'approbation, pour 2017, d'un TAC zéro pour la langoustine VIIIc. Le CC Sud recommande une analyse en profondeur de l'état de l'exploitation de la langoustine dans la zone qui tienne compte des tendances historiques, des éléments biologiques et des aspects socio-économiques

## 2.5- Défense de la pêche artisanale

La défense des intérêts de la pêche artisanale constitue l'une des lignes directrices du CC Sud depuis sa création. L'essentiel des travaux sont réalisés via le Groupe de Travail « Pêches Traditionnelles » présidé par Basilio Otero (Fédération provinciale de Lugo). Durant cet exercice, cet axe de travail structurant a notamment été concrétisé via des travaux portant sur :

### 👉 La Pêche de loisir :

Ce sujet est traité au long cours par les membres du CC Sud, et sous plusieurs angles. Au cœur des discussions, la difficile relation entre pêche professionnelle et pêche de loisir est bien sûre présente. Les travaux menés depuis 3 ans ont permis d'adopter un avis (avis 112) en 2017 sur ce sujet. Cet avis propose en 4 points clés un plan d'action pour la mise en place d'un cadre global, commun et fiable de gestion de la pêche de loisir.

### 👉 La Participation de la Pêche artisanale dans le processus décisionnel :

En 2017, ce sujet a été traité au sein du CC Sud sous forme de points d'information réguliers sur les différents projets et congrès (Conil, Burela et Tallin) concernant son territoire. Ces projets (AZTI, B. Guérin) s'achevant, leurs résultats ont permis de soulever de nouvelles questions notamment sur l'avenir du FEAMP après 2020.

## 2.6- Consolider le fonctionnement du CC Sud

Grâce à la volonté et au travail de l'ensemble de membres et du secrétariat, le renouvellement des statuts du CC Sud s'est achevé en 2017. Ceci a apporté un meilleur cadre au CC et a permis de contribuer au retour des ONGs environnementales aux réunions du CC Sud. En effet, l'accord informel trouvé au printemps 2017 a été confirmé et mis en œuvre lors de l'assemblée générale extraordinaire du mois d'octobre. Le principe d'autodétermination est désormais appliqué lors du renouvellement des sièges du Comité Exécutif, aussi bien pour les membres du secteur que pour les membres des ONGs.

Par ailleurs, les capacités du secrétariat du CC Sud ont été limitées pendant plus de six mois suite au départ du Secrétaire Général et en l'absence de candidats adéquats pour le poste. Afin de consolider le fonctionnement du CC, il a été décidé de mieux répartir les compétences en son sein, et de constituer un secrétariat en deux pôles : l'un administratif et financier et l'autre technique. Cette nouvelle organisation repose aussi sur une plus grande implication des élus du CC. Ainsi, fin mars 2018, le secrétariat du CC a été rejoint par une chargée de mission sur les travaux halieutiques.



Photo © Fotolia



## Points divers

✦ Le CC Sud a contribué à l'information de ses membres issus de la Macaronésie, en ce qui concerne la préfiguration du CC RUP, au travers de son Groupe de Travail Subdivision Insulaire, présidé par C. Carballo (Cofradia de Corralejo).

✦ Le CC Sud a également émis une recommandation (Avis 115) en ce qui concerne la gestion du bar aux Canaries. Considérant l'importance des échappements de bar (une espèce localement absente) des fermes aquacoles canariennes, les membres du CC Sud et de sa division insulaire demande l'exemption de taille minimale pour le bar.

18 réunions ont été organisées au cours de l'exercice dont quatre réunions du comité exécutif, 8 réunions des groupes de travail et une réunion du Groupes Ad Hoc portant sur la sardine Ibérique.

Par ailleurs, tout au long de l'exercice, le CC Sud a été présent à une dizaine d'évènements extérieurs : rencontres, colloques, séminaires, groupes de travail, etc. (cf. Annexe 5 sur le bilan des représentations). 10 personnes différentes ont tour à tour représentées le CC Sud dans ces différents forums.



# Relations institutionnelles

## ➤ Collaboration avec la Commission Européenne

La collaboration avec la Commission Européenne a été régulière au cours de cet exercice. L'appui de la DG MARE a notamment été précieux durant l'exercice de rénovation statutaire du CC Sud. Les relations avec la Commission pourraient toutefois être significativement améliorées. Le secrétariat du CC Sud s'efforcera d'informer la DG Mare des dates et contenus de ses réunions, afin de faciliter la participation de la Commission aux Réunions, ce qui s'avère toujours précieux.

Le CC Sud a par ailleurs connu plusieurs interlocuteurs techniques durant la période récente, depuis le départ de R. Ataïde. Il est espéré qu'à la suite des recrutements en cours, un dialogue technique pourra être établi dans la durée.

## ➤ Collaboration avec les scientifiques

La collaboration avec les scientifiques a été très régulière au travers des réunions organisées par le CC Sud, où leur participation a été constante. Ces collaborations ont aussi été réalisées dans le cadre des projets portant sur la représentativité de la pêche artisanale.

## ➤ Collaboration avec les Etats Membres

Les échanges techniques avec les Etats Membres se sont poursuivis au cours de ce 11<sup>ème</sup> exercice, principalement via la participation à des réunions organisées par le Groupe d'Etats Membres, concernant l'obligation de débarquement. Les Etats Membres participent en outre très régulièrement aux réunions organisées par le CC Sud.

## ➤ Collaboration avec le Parlement Européen

Lors de cet exercice, les échanges techniques avec le Parlement Européen se sont résumés à la diffusion des avis adoptés.

## ➤ Collaboration avec les autres CC en Europe

Plusieurs réunions informelles ont été organisées entre secrétariats, portant principalement sur les aspects administratifs et financiers.





Photo © Fotolia





# 3

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

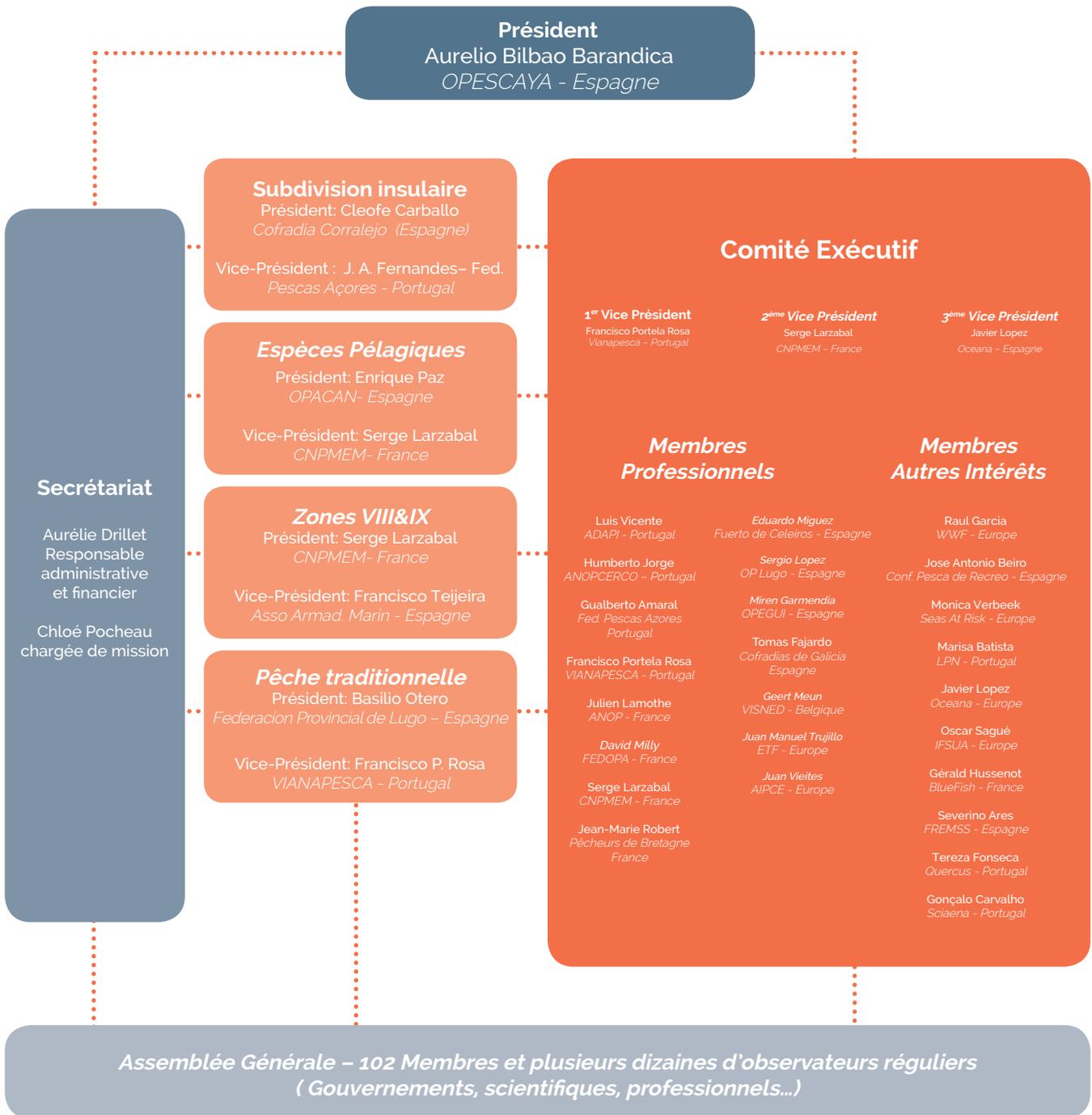
Onzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Organisation du CC Sud



# Organigramme





# Participation des membres aux réunions

Avec **102 membres**, le CC Sud est le CC qui compte le plus de membres en Europe. Ce nombre est à peu près stable depuis sa création. On compte **17 associations représentant les autres parties intéressées** (femmes de la pêche, pêche récréative, défense de l'environnement, ...)

Pour le secteur de la pêche, les organisations proviennent très majoritairement (93%) des trois pays de la façade du CC : Portugal, Espagne et France. A noter, le nombre d'organisations pour chacun de ces pays est à peu près égal.

Il doit être noté et apprécié à sa juste valeur que le CC Sud compte aujourd'hui des Membres actifs répartis sur l'ensemble de son territoire, avec la récente intégration de Membres représentant l'Andalousie Atlantique et Madère. Cela constitue évidemment une preuve de la **bonne représentation des intérêts à l'échelle du CC Sud**.

Les réunions comptent en moyenne 34 membres (61 y sont inscrits) et 12 observateurs (Commission Européenne, États, régions, scientifiques).

La participation au comité exécutif s'est renforcée (19 membres en moyenne) avec une participation importante d'observateurs. Environ la moitié des personnes inscrites dans les groupes de travail participent aux réunions.

La représentativité des membres du CC Sud peut être jugée satisfaisante. Elle est néanmoins certainement perfectible, c'est pourquoi les lieux de réunions essaient de couvrir le plus possible le territoire du CC, afin de faciliter à d'éventuels nouveaux membres la découverte de notre structure.

L'exercice aura été marqué par le retour des ONG Environnementales au sein des travaux conduits par le CC Sud. Ce résultat positif a été permis par le travail et la motivation de l'ensemble des membres.

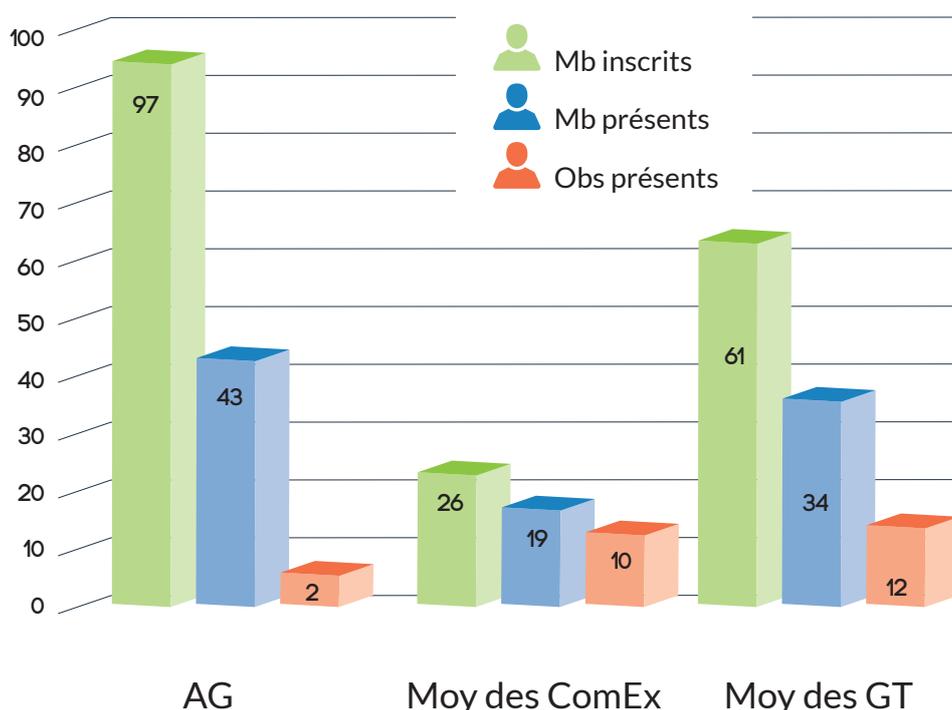




Photo © Fotolia





# 4

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Onzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes

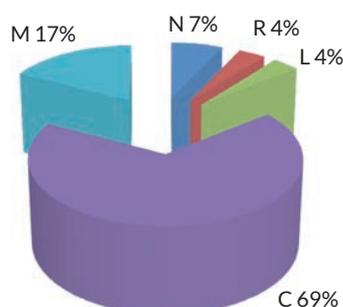
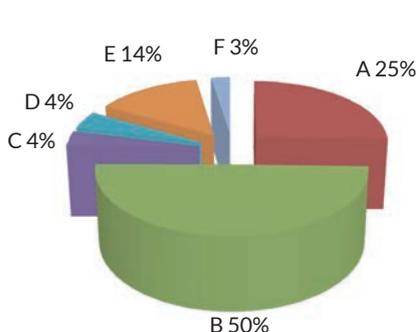


# Le budget du CC SUD



## Vue générale

		PRÉVISIONS			RÉEL			
		Eligible	Non éligible	TOTAL	Eligible	En nature	Non éligible	TOTAL
Dépenses	A STAFF	107 485 €	- €	107 485 €	80 297,25 €	- €	- €	80 297,25 €
	B Participation aux réunions	186 871 €	- €	186 871 €	156 550,37 €	- €	- €	156 550,37 €
	C Information et preparation des réunions	13 400 €	- €	13 400 €	7 602,01 €	4 362,00 €	- €	11 964,01 €
	D Frais de fonctionnement	21 472 €	- €	21 472 €	14 100,00 €	- €	- €	14 100,00 €
	E Traduction et Interpretation	54 296 €	- €	54 296 €	36 583,08 €	7 990,45 €	- €	44 573,53 €
	F Autres contrats	10 000 €	- €	10 000 €	7 902,16 €	- €	- €	7 902,16 €
	H Déficit	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	<b>TOTAL</b>	<b>393 524,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>393 524,00 €</b>	<b>303 034,87 €</b>	<b>12 352,45 €</b>	<b>- €</b>	<b>315 387,32 €</b>
Ressources	N National	23 154 €	- €	23 154 €	23 154,00 €	- €	- €	23 154,00 €
	R Régional	- €	- €	- €	- €	12 352,45 €	- €	12 352,45 €
	L Local	12 420 €	- €	12 420 €	12 420,00 €	- €	- €	12 420,00 €
	C Commission	300 000 €	- €	300 000 €	231 003,48 €	- €	- €	231 003,48 €
	M Membres	57 950 €	- €	57 950 €	57 950,00 €	- €	- €	57 950,00 €
	<b>RÉSULTAT</b>	<b>393 524,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>393 524,00 €</b>	<b>324 527,48 €</b>	<b>12 352,45 €</b>	<b>- €</b>	<b>336 879,93 €</b>



## Comptes détaillés

Année de référence

	Prévisions du 01/04/2017 au 31/03/2018		Subventions reçues du 01/04/2017 au 31/03/2018		Autres recettes non éligibles du 01/04/2017 au 31/03/2018
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	
<b>1. Budgeted public contribution</b>	<b>35 574,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>35 574,00 €</b>	<b>20 311,19 €</b>	<b>0,00 €</b>
National level	23 154,00 €	0,00 €	23 154,00 €	0,00 €	0,00 €
Financial contribution	23 154,00 €	0,00 €	23 154,00 €	0,00 €	0,00 €
Provision of rooms	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Regional level	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 352,45 €	0,00 €
Financial contribution	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 352,45 €	0,00 €
Secondment of staff	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Local level	12 420,00 €	0,00 €	12 420,00 €	0,00 €	0,00 €
Financial contribution	12 420,00 €	0,00 €	12 420,00 €	0,00 €	0,00 €
Secondment of staff	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>2. Commission's contribution applied for</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>231 003,48 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>3. Other resources</b>	<b>57 950,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>57 950,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Members AG	35 950,00 €	0,00 €	35 950,00 €		
Membres ComEx	22 000,00 €	0,00 €	22 000,00 €		
<b>GRAND TOTAL (1+2+3)</b> (Equal to Grand Total Budget forecast-expenses)	<b>393 524,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>324 527,48 €</b>	<b>12 352,45 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>393 524,00 €</b>			<b>336 879,93 €</b>	



# Comptes détaillés

Année de référence

	Prévisions du 01/04/2017 au 31/03/2018		Dépenses effectuées du 01/04/2017 au 31/03/2018		Autres dépenses non éligibles du 01/04/2017 au 31/03/2018
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	
<b>A. PERSONNEL</b>	107 485,00 €	0,00 €	80 297,25 €	0,00 €	0,00 €
A1. Personnel administratif et personnel d'appoint	107 485,00 €	0,00 €	80 297,25 €	0,00 €	0,00 €
A1.1. Salaires (charges salariales incluses)*	107 000,00 €	0,00 €	79 995,65 €	0,00 €	0,00 €
A1.2 Autres coûts	485,00 €	0,00 €	301,60 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total A</b>	<b>107 485,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>80 297,25 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>B. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS</b>	186 871,00 €	0,00 €	156 550,37 €	0,00 €	0,00 €
B1.1. MEMBRES- Frais de voyage	83 500,00 €	0,00 €	69 258,49 €	0,00 €	0,00 €
B1.2. MEMBRES- Frais de séjour	83 500,00 €	0,00 €	73 782,00 €	0,00 €	0,00 €
B1.3. STAFF- Frais de voyage	7 500,00 €	0,00 €	5 304,53 €	0,00 €	0,00 €
B1.4. STAFF- Frais de séjour	8 500,00 €	0,00 €	6 796,18 €	0,00 €	0,00 €
B1.5. 6XX- Frais de voyage	1 500,00 €	0,00 €	742,77 €	0,00 €	0,00 €
B1.6. 6XX -Frais de séjour	1 200,00 €	0,00 €	440,40 €	0,00 €	0,00 €
B1.7. Autres couts	1 171,00 €	0,00 €	226,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total B</b>	<b>186 871,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>156 550,37 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>C. INFORMATION ET PRÉPARATION DES RÉUNIONS</b>	13 400,00 €	0,00 €	7 602,01 €	4 362,00 €	0,00 €
C1. Préparation des réunions	9 975,00 €	0,00 €	7 166,68 €	6 933,80 €	0,00 €
C1.1. Frais de location (salles, équipement ...)	3 400,00 €	0,00 €	1 476,20 €	0,00 €	0,00 €
C1.2. Frais réunions ( coffee breaks...)	6 575,00 €	0,00 €	5 690,48 €	0,00 €	0,00 €
C2. Frais d'information et de diffusion	3 425,00 €	0,00 €	5 306,50 €	0,00 €	0,00 €
C2.1. Frais de publication	575,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C2.2. Frais de diffusion	2 850,00 €	0,00 €	5 306,50 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total C</b>	<b>13 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 473,18 €</b>	<b>6 933,80 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>D. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	21 472,00 €	0,00 €	14 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D1. Location de bureaux	7 200,00 €	0,00 €	6 484,80 €	0,00 €	0,00 €
D2. Traitement des données	1 500,00 €	0,00 €	1 147,36 €	0,00 €	0,00 €
D2.1. Équipement de traitement de données	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.2. Logiciels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.3. Maintenance du matériel	1 500,00 €	0,00 €	1 147,36 €	0,00 €	0,00 €
D3. Frais généraux	12 772,00 €	0,00 €	6 467,84 €	0,00 €	0,00 €
D3.1. Équipement de bureau	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D3.2. Téléphone/télécopieur/Internet	5 332,00 €	0,00 €	3 501,93 €	0,00 €	0,00 €
D3.3. Fournitures/consommables	3 610,00 €	0,00 €	1 579,32 €	0,00 €	0,00 €
D3.4 Poste	1 800,00 €	0,00 €	683,14 €	0,00 €	0,00 €
D.3.5 Autres frais: frais bancaires, assurances...	2 030,00 €	0,00 €	703,45 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total D</b>	<b>21 472,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>14 100,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>E. Traduction et interprétation</b>	54 296,00 €	0,00 €	36 583,08 €	7 990,45 €	0,00 €
E1. Interprétation	33 700,00 €	0,00 €	24 579,25 €	7 990,45 €	0,00 €
E1.1. Interpretes	25 200,00 €	0,00 €	18 977,48 €	0,00 €	0,00 €
E1.2. Deplacement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
E1.3 Techniciens	1 000,00 €	0,00 €	165,77 €	617,10 €	0,00 €
E1.4. Equipement	7 500,00 €	0,00 €	5 436,00 €	7 373,35 €	0,00 €
E2. Traduction	20 596,00 €	0,00 €	12 003,83 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total E</b>	<b>54 296,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 583,08 €</b>	<b>7 990,45 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>F. AUTRES CONTRATS</b>	10 000,00 €	0,00 €	7 902,16 €	0,00 €	0,00 €
F1. Honoraires (présidence, rappor- teur...)	10 000,00 €	0,00 €	7 902,16 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total F</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>7 902,16 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>G. 5% DES COÛTS ÉLIGIBLES DIRECTS - RÉSERVE POUR IMPRÉVUS</b>	0,00 €	0,00 €			
<b>H. Deficit</b>	0,00 €				
<b>GRAND TOTAL</b>	393 524,00 €	0,00 €	303 034,87 €	12 352,45 €	0,00 €
	<b>393 524,00 €</b>			<b>315 387,32 €</b>	



Photo © Fotolia





# 5

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Onzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Annexes

(exercice 2017-2018)



# La liste des membres

Code	Structure	Représentant		
103	AAPAP	Jose Antonio Fernandes		
104	AAPLCLZO	Jeronimo Alexandre Rato		
102	AAPSACV	Filipa Faria		
248	ACERGA	Andrès Garcia Bouteira		
137	ACPA	Pedro Melo		
106	ADAPI	Luis Vicente		
326	ADRHMF	Nicolas Dubois		
532	AGLIA	François Gatel		
407	AIPCE	Pierre Commere		
109	AMAP	Humberto Manuel Batista Jorge		
201	ANASOL	Purificacion Fernandez		
202	ANFACO	Juan Vieites		
110	ANICP	Ruben Maia		
302	ANOP	Julien Lamothe		
140	ANOPCERCO	Humberto Jorge		
111	APASA	Carlos Avila		
135	APEDA	Jorge Gonçalves		
112	APISJ	Antonio Laurenno Silveira		
305	APP	Jean-François Thobie		
142	APRAP	Ruben Farias		
226	Asociacion de Armadores de Buques de Pesca de Marin	Francisco Teijeira		
141	Associação de Pescadores da Ilha de Corvo	Arlindo Manuel Pereira		
115	Associação dos Pescadores da Ilha de Santa Maria	José Resendes Santos		
116	Associação dos Pescadores Graciosenses	Lazaro Miguel Lima Pires da Silv		
138	Associação Terceirense da Armadores (ATA)	Paulo Pereira Melo		
530	Association Blue Fish	Gérald Hussenot		
136	Associação dos Pescadores Florentinos	Jose Florentino Azevedo		
254	AVOCANO	Santiago Folgar Gutierrez		
324	CDPMEM 29	Marion Debasly		
329	CDPMEM 56	Olivier LE NEZET		
247	CEPESCA	Javier Garat		
307	CIDPMEM 64-40	Serge Larzabal		
518	CIPS (Conf. Internationale pêche Sportive)	Barbara Durante		
308	CNPMEM	Serge Larzabal		
238	COFRADIA DE PESCADORES DE CORRALEJO	Clefo Carballo Morera		
244	Cofradia de Pescadores Morrovable	Juan Francisco Placeres Viera		
253	CONSENSA	Jose Luis Ortiz San Sebastian		
121	Cooperativa E.S. Pescadores da Ribeira Quente	Gualberto R. Amaral		
306	Cooperative Pêcheurs d'aquitaine	David Milly		
122	Coopescamadeira	Luis Calaça		
311	COREPEM	José Jouneau		
309	CRPMEM Aquitaine	Patrick Lafargue		
310	CRPMEM Bretagne	Olivier Le Nezet		
502	EAFPA	Cintia Machado		
405	ETF	Juan Manuel Trujillo		
229	FECOPPAS	Juan Dimas Garcia		
261	Fed. Andaluza de Cofradias de pescadores	Manuel Fernandez Belmonte		

133	Federação das Pescas dos Açores	Gualberto Rita Amaral		
240	Federacion de cofradias de pescadores de Bizkaia	Iñaki Zabaleta Bilbao		
232	Federacion de cofradias de pescadores de cantabria	Miguel Fernandez		
245	Federacion de cofradias de Pescadores de Guipuzkoa	Eugenio Elduayen		
213	Federacion Gallega de Cofradias de Pescadores	Tomas Fajardo		
504	Federacion Gallega de pesca maritima responsable	Jose Antonio Beiro		
249	Federacion Provincial Cofradias A Coruña	Manuel Daniel Formoso Moledo		
251	Federacion Provincial de Cofradias de Lugo	J. Basilio Otero Rodriguez		
250	Federacion provincial de cofradias de Pontevedra	Jose Antonio Gomez Castro		
313	FEDOPA	David Milly		
331	FFSPM	Frédéric Charrier		
333	FIAC - Fed. Fran/baise des Industries d'aliments Conserves	Jean-François Hug		
531	FREMSS	Severino Ares Lago		
315	FROM SUD OUEST	Pascal Heid		
252	GAC Fuerteventura	Luis Lerma		
529	IFSUA	Oscar Sagué Pla		
527	Ilhas em rede - Associação de Mulheres na Pesca Açoriana	Maria Lurdes Batista		
241	ISLATUNA	Rivero Rodriguez		
321	Les Pêcheurs de Bretagne	Jean Marie Robert		
526	LPN - Liga para a Protecção da Natureza	Marisa Batista		
515	Mutua dos Pescadores	Jeronimo Teixeira		
528	OCEANA	Javier Lopez		
255	OP Conil- OPP72	Nicolas Fernandez Muñoz		
320	OP de la Cotinière	Eric Renaud		
215	OP LUGO	Sergio Lopez		
317	OP Vendée	Jérôme Maillet		
233	OPACAN	Enrique Paz Setien		
216	OPECA	D. ALBERTO RENTERIA BILBAO		
217	OPEGUI	Miren Garmendia Ceberio		
218	OPESCAYA	Aurelio Bilbao		
319	OPPAN	Christian Cloutour		
219	OPPAO	Luis Francisco Marin Andrés		
242	OPTUNA N°42	Andrés Cedres Alonso		
222	ORPAGU	Juana Parada Guinaldo		
223	PESCAGALICIA-ARPEGA-OBARCO	Torcuato Teixeira		
332	Plateforme de la petite pêche artisanale	Ken Kawahara		
406	PO URK UA	Geert MEUN		
126	PORTO DE ABRIGO-COOP.COMERCIAL-CRL	Liberato Fernandes		
224	Puerto de Celeiro	Eduardo Miguez		
516	Rede portuguesa das mulheres da pesca - AKTEA	Marta Pita		
408	Rederscentrale	Emiel Brouckaert		
534	SCIAENA	Gonçalo Carvalho		
509	SEAS AT RISK	Monica Verbeek		
323	UAPF	Marc Ghiglia		
521	UMAR Açores	Clarisse Canha		
132	VIANAPESCA	Francisco Portela Rosa		
402	VISNED	Geert MEUN		
503	WWF	Raul Garcia		



## Ils ont quitté le CC Sud

114	Artesanal Pesca	Manuel Jose Gomes Santos		
326	ADRHMF	Nicolas Dubois		
401	SDVO	Luc Mellaert		
513	DOCAPESCA	Jose Apolinario		



## Ils ont intégré le CC Sud

143	Associação 7 mares	Catia Botelho		
256	Cofradia de Pescadores de Sanlucar	Jose Carlos Marcia Rivero		
257	Cofradia de pescadores de Santo Cristo del Mar	Manuel Fernandez Belmonte		
258	Asociacion de armadores de punta del Moral	Alonso Abreu Lozano		
260	Federacion de Cofradias de Pescadores de Cadiz	Miguel Angel Ariza Guerrero		
535	SOLDECOCOS	Jorge Saez Jimenez		
536	QUERCUS	Tereza Fonseca		

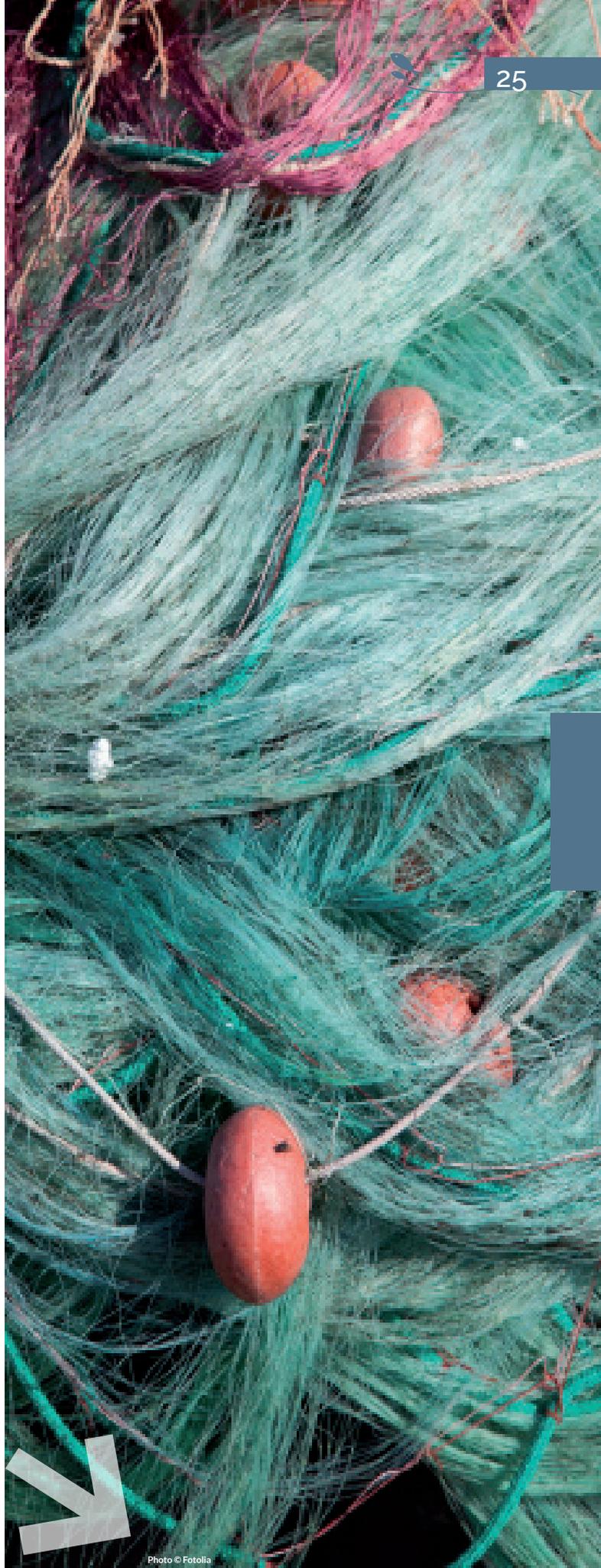


Photo © Fotolia



# Réunions

Réunions	Date	Lieu
1. Groupe de travail des zones VIII&IX	10/05/2017	Porto
2. Groupe de Travail Pélagiques	10/05/2017	Porto
3. Groupe de travail des Pêcheries traditionnelles	11/05/2017	Porto
4. Groupe de travail de la Subdivision insulaire	11/05/2017	Porto
5. AG extraordinaire	11/05/2017	Porto
6. Comité Exécutif	30/05/2017	Lisbonne
7. Assemblées Générales	20/06/2017	Madrid
8. Comité Exécutif	20/06/2017	Madrid
9. AG extraordinaire	20/06/2017	Madrid
10. Groupe de travail des zones VIII&IX	23/10/2017	Saint Jacques de Compostelle
11. Groupe de travail VIII&IX	24/10/2017	Saint Jacques de Compostelle
12. Groupe de travail des Pêcheries traditionnelles	24/10/2017	Saint Jacques de Compostelle
13. Groupe de travail de la Subdivision insulaire	25/10/2017	Saint Jacques de Compostelle
14. AG extraordinaire	25/10/2017	Saint Jacques de Compostelle
15. Comité Exécutif	25/10/2017	Saint Jacques de Compostelle
16. AG extraordinaire	25/10/2017	Saint Jacques de Compostelle
17. Groupe Ad-Hoc Sardine Ibérique	02/11/2017	Burela
18. Comité Exécutif	15/02/2018	Paris





# Représentations du CC SUD

en réunions extérieures  
d'Avril 2017 à Mars 2018

Date	lieu	Thème et représentants
01/06/2017	Lorient	Rencontre avec le Président de la République Française, Mr Macron Jean-Marie Robert, Aurélie Drillet
29-30/06/2017	Madrid	Réunion ICCAT Miren Garmendia
25/09/2017	Bruxelles	Séminaire Etats des stocks Romain Lopez
05-06/10/2017	Conil de la Frontera	Séminaire sur la pêche à petite échelle Basilio Otero
14/11/2017	Bruxelles	Réunion Inter AC Sergio Lopez, Jean-Marie Robert, Bjorn Stockhausen
15/11/2017	Bruxelles	Séminaire sur l'Obligation de Débarquement Jean-Marie Robert, Sergio Lopez, Bjorn Stockhausen
16/11/2017	Bruxelles	Séminaire Contrôle Jean-Marie Robert, Bjorn Stockhausen
14-23/11/2017	Marrakech	Réunion Plénière de l'ICCAT Enrique Paz
17/01/2018	La Rochelle	Réunion Plan de Gestion Golfe de Gascogne Serge Larzabal

# Remerciements

Le CC Sud ne serait rien sans l'implication de ses membres, et particulier, ceux qui ont choisi d'occuper des postes à responsabilité de sein de notre organisation doivent être tout particulièrement remercié :

-  **Aurelio Bilbao,**  
Président du CC Sud
-  **Enrique Paz,**  
Président du Groupe de Travail  
Espèces Pélagiques et ICCAT
-  **Cleofé Carballo,**  
Président du Groupe de Travail  
Subdivision Insulaire
-  **Basilio Otero,**  
Président du Groupe de Travail  
Pêches traditionnelles
-  **Serge Larzabal,**  
Président du Groupe de Travail  
Espèces Benthiques et Démersales VIII et IX

Un grand merci également à l'ensemble de nos membres pour leur contribution à nos travaux, durant les réunions ou de manière électronique, ainsi qu'aux membres qui ont contribué en la facilitation de l'organisation de réunions.

Photo © PESCA SUB GOSPIC POSTER Olivier Herrera



Nous tenons à remercier nos partenaires financiers ainsi que tous ceux sans l'aide de qui nous n'aurions pas pu réaliser notre programme de travail et plus particulièrement :

- **La Commission Européenne**  
pour son accompagnement financier et technique et, en particulier, Pascale Colson.
- **L'agglomération de Lorient,**
- **Le Crédit Maritime,**
- **Le Ministère Portugais de la pêche**  
pour son accueil
- **Le Ministère Espagnol de la pêche**  
pour la mise à disposition du Salon de Actos pour l'Assemblée Générale
- **La Xunta de Galicia**  
pour son soutien financier pour l'organisation des réunions des Groupes de Travail,
- **Sergio Lopez de l'OPP Lugo**  
pour l'aide à l'organisation de la réunion du Groupe Ad-Hoc sur la sardine ibérique,
- **Le CNPMEM**  
pour son accueil en Février 2018,

Un remerciement particulier à Jean-Marie Robert pour son investissement et son professionnalisme pendant ces trois années comme Secrétaire Général du CC SUD.





6 rue Alphonse Rio  
56100 Lorient • France  
Tel : +33 297 83 11 69  
info@cc-sud.eu • www.cc-sud.eu

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Onzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Le CC SUD couvre la zone atlantique allant de la pointe de la Bretagne au Nord, au détroit de Gibraltar au sud (zones CIEM VIII & IX) ainsi que les régions ultrapériphériques de Madère, des Açores et des Iles Canaries (zone CIEM X, et les divisions COPACE 34.1.1., 34.1.2, 34.2.0).

